

La discipline à l'école primaire

Autor(en): **Sauteur, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il sera fait également acquisition des objets nécessaires aux démonstrations élémentaires, utiles à l'école primaire dans le domaine des sciences naturelles, etc.

3. Les courses scolaires bien organisées complètent fort heureusement les leçons par l'aspect données en classe.

4. Afin de maintenir l'intérêt des élèves et de provoquer leur attention, les cartes, images, objets, etc., ne seront pas exposés journallement aux yeux des élèves, mais seulement lorsqu'ils feront le sujet de la leçon.

5. La décoration stable de la salle d'école devra servir également à l'enseignement par l'aspect.

6. Une Commission, à raison d'un membre par canton, sera constituée par les soins de MM. les directeurs de l'Instruction publique de la Suisse romande, dans le but de fixer un programme minimum obligatoire d'enseignement intuitif et des listes de collections-types d'objets.

7. La question de la formation, dans les Ecoles normales, du corps enseignant, pour l'enseignement par l'aspect, sera également soumise à l'étude des directeurs de l'Instruction publique.

Une réception aussi généreuse que cordiale a été réservée, à ses hôtes d'un jour, par le Conseil d'Etat de Genève. Durant le banquet, des paroles fort aimables, capables de consolider les liens entre inspecteurs romands, ont été échangées ; plusieurs allusions très bienveillantes ont été faites au canton de Fribourg.

Un participant.

La discipline à l'école primaire

Une bonne discipline est indispensable à l'école primaire pour la réussite de l'enseignement. Voyons d'abord en quoi consiste la discipline ? Ce mot nous vient du latin *discere, apprendre*, et n'a rien de commun avec l'idée de contrainte et de châtement. Elle consiste dans cette partie de l'éducation morale qui dispose les élèves à recevoir la direction donnée par l'instituteur, à suivre sans la troubler la marche régulière de l'école.

Une bonne discipline réunira les qualités suivantes : la tranquillité, le silence, l'amour du travail, l'activité, l'attention soutenue, la docilité et l'obéissance.

Le meilleur moyen d'établir la discipline, c'est d'obliger les élèves à la soumission par l'ascendant moral du maître, fondé sur le respect et l'affection, et par l'application constante de l'esprit à un objet utile. Oui, qu'une affection tendre anime l'instituteur, et qu'elle se montre dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions, et qu'un langage bienveillant et persuasif se joigne à des manières douces et polies !

Tel enfant arrive à l'école avec un esprit d'insubordination, que des parents trop faibles lui ont laissé prendre. Il croit pouvoir faire tout plier à sa volonté, à ses caprices. Tel autre, élevé par un père dur et inflexible, y arrive avec un caractère sournois, hypocrite. Un troisième est d'une légèreté désespérante ; un quatrième, sombre, dur, insociable. Tous ont déjà en eux le germe de tel ou tel vice qui afflige et déshonore l'humanité.

L'instituteur consciencieux devra sans retard commencer par soumettre ses nouveaux élèves à la règle commune, tout en s'appliquant à connaître leurs différents caractères pour modifier, redresser, corriger ce qu'il y a de défectueux en eux. Pour y parvenir, il leur témoignera beaucoup d'affection, leur fera voir qu'il s'intéresse à eux, à leurs progrès dans le bien, comme à leur développement intellectuel. Avec tous ceux que la douceur pourra gagner, il se gardera bien d'employer un ton d'autorité, qui, sans produire d'effet sur les uns, pourrait en blesser d'autres et contribuerait à rendre les timides toujours plus craintifs.

La douceur ne produit évidemment pas sur tous le même effet. Elle suffit à ceux qui sont doués d'un bon naturel ; les enfants d'un caractère méfiant, irritable ou concentré, peuvent aussi être gagnés à la longue par les mêmes moyens ; la patience et la persévérance ont toujours de bons résultats.

Quant aux caractères insubordonnés, ne connaissant d'autre volonté que la leur, ils exigent aussi de la douceur et beaucoup de douceur, si l'instituteur veut travailler efficacement à leur formation. Une surveillance active, unie à une bonté ferme, doit faire comprendre et admettre qu'il existe une autorité, à laquelle il leur est absolument nécessaire de se soumettre.

Les caractères légers, dont la direction semble être plus facile, font, au contraire, le désespoir de l'éducateur. Les individus de cette catégorie sont condamnés à faire un effort pour fixer leur attention sur un objet quelconque, et un rien suffit pour les distraire. Le maître a beau les rappeler à l'ordre, sans cesse ils retombent dans les mêmes fautes. C'est surtout en s'attachant à rendre ses leçons attrayantes et en se montrant persévérant dans les moyens de répression qu'il jugera nécessaire d'employer, que l'instituteur parviendra à habituer ses élèves légers ou insoucians à avoir plus de fixité dans leur esprit et de sérieux dans leur caractère.

Les enfants vicieux doivent être surveillés d'une manière toute particulière pour que le mal auquel ils sont enclins ne se propage point parmi leurs jeunes condisciples.

AUG. SAUTEUR, *instituteur.*



Le mystère n'est pas la nuit obscure, c'est plutôt la lumière au plus haut degré, la lumière éblouissante.